

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Code du produit	2008
Nom du produit	BSA-96
contient	Aluminum oxide, CAS 1344-28-1
Synonymes	BSA-96, dense sintered refractory aggregate

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation recommandée

Réfractaire

#### Utilisations déconseillées

Pas d'information disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Almatris GmbH Lyoner Str. 9 60528 Frankfurt Germany	Almatris GmbH Giuliniestrasse 2 67065 Ludwigshafen Germany
--	---

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Almatris: +1 501-776-4677

CHEMTREC : +1-703-527-3887 (INTERNATIONAL)  
+1-800-424-9300 (AMÉRIQUE DU NORD)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. - Classification de la substance ou du mélange

#### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé

#### Phrase(s) de risque

Non applicable

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Symbole(s)

Non applicable

#### Mention d'avertissement

aucun(e)

#### Mentions de danger

aucun(e)

**Conseils de prudence**

P260 - Ne pas respirer les poussières ou brouillards

P280 - Porter un équipement de protection des yeux/ du visage

P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

**2.3. Autres informations**

Pas d'information disponible.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	No REACH.
Aluminum oxide	1344-28-1	>95	01-2119529248-35-0024 01-2119529248-35-0125 01-2119529248-35-0086 01-2119529248-35-0238 01-2119529248-35-0087
Titane(dioxyde de)	13463-67-7	0.5-2.0	

**4. PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours****Contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

**Contact avec la peau**

Laver la peau avec de l'eau et du savon.

**L'ingestion**

Rincer la bouche

**L'inhalation**

Amener la victime à l'air libre

**Conseils généraux**Si les troubles se prolongent, consulter un médecin  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'information disponible.

**4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial****Avis aux médecins**

Traiter de façon symptomatique

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Le produit lui-même ne brûle pas

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Pas d'information disponible

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Les dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

Aucun en particulier

**5.3. Conseils aux pompiers****Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel

Éviter toute formation de poussière

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Récupérer le produit. Placer dans un récipient approprié pour élimination.

**Méthodes de nettoyage**

Enlever à la pelle ou balayer

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme

**Mesures d'hygiène**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

**Scénario d'exposition**

Pas d'information disponible

**7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles**

Conserver dans un endroit sec

Protéger de l'humidité

**7.3. Utilisations finales particulières**

Pas d'information disponible

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom Chimique	EU	Le Royaume Uni	La France	L'Espagne	Germany OEL (TWA)
Aluminum oxide 1344-28-1			VME: 10 mg/m <sup>3</sup>	VLA-ED: 10 mg/m <sup>3</sup>	1.25 mg/m <sup>3</sup> 6.0 mg/m <sup>3</sup> (a)
Titane(dioxyde de) 13463-67-7		TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 4 mg/m <sup>3</sup>	VME: 10 mg/m <sup>3</sup>	VLA-ED: 10 mg/m <sup>3</sup>	

(a) GOEL - Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs, (a) exempt facilities listed in 2.4(8) and (9)

Component	L'Italie	Le Portugal	Les Pays-Bas	La Finlande	Le Danemark
Aluminum oxide 1344-28-1 (>95)		TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>			TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Titane(dioxyde de) 13463-67-7 (0.5-2.0)		TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>			TWA: 6 mg/m <sup>3</sup>

Component	OSHA PEL	ACGIH TWA
Aluminum oxide 1344-28-1 ( >95 )	15 mg/m <sup>3</sup> TWA (total dust); 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction)	1 mg/m <sup>3</sup> TWA (respirable fraction)
Titane(dioxyde de) 13463-67-7 ( 0.5-2.0 )	15 mg/m <sup>3</sup> TWA (total dust)	10 mg/m <sup>3</sup> TWA

**Le niveau sans effet dérivé (DNEL)** 3 mg/m<sup>3</sup>, respirable, 8 hour TWA

**La concentration prévisible sans effet (PNEC)** Pas d'information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

#### **Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux** lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection de la peau et du corps** Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

**Protection des mains** Aucun équipement de protection spécifique nécessaire

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié  
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement** Pas d'information disponible

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** poudre, granulés, Balls

**Couleur** brun clair

**Odeur** aucun(e)

**pH** 9.00 - 10.50

**Flash point (°C) DEGREES** Non applicable

**Autoignition temp (°F) DEGREES** ne s'enflamme pas

**Boiling point/range (°C) DEGREES** indéterminé

**Point/intervalle de fusion** >1600

**Melting point (°C) DEGREES** °C

**Solubilité** insoluble

**Densité** 3.4-3.6 g/cm<sup>3</sup>

**Masse volumique apparente** 800-2800 kg/m<sup>3</sup>

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Néant dans des conditions normales de traitement

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

### 10.4. Conditions à éviter

Néant dans des conditions normales de traitement

### 10.5. Matières incompatibles

Néant dans des conditions normales de traitement

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Non applicable

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät

#### Toxicité chronique

<b>irritation</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
<b>Corrosivité</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
<b>sensibilisation</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
<b>effets mutagènes</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
<b>effets cancérigènes</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
<b>Effets sur la reproduction</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
<b>Effets sur le développement</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
<b>Danger en cas d'aspiration</b>	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

#### Effets écotoxicologiques

ne pollue pas l'eau

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible

### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucun à notre connaissance

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à de la réglementation locale en vigueur

#### Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Note:** Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport

IMDG/IMO non réglementé.

RID non réglementé.

ADR non réglementé.

ICAO non réglementé.

IATA non réglementé.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
DSL/NDSL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
La Chine	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)

#### Légende

**TSCA** - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Les principales références bibliographiques et sources de données

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

**Préparé par** Sidney J. DeGarmo, CIH  
Almatis Inc.  
PO BOX 300  
Bauxite AR 72011  
USA  
+1-501-776-4677  
sidney.degarmo@almatis.com

**Date d'émission** 05/10/2011

**Date de révision** 08/29/2014

**Sommaire de la révision** Revision 1, March 2010  
New product  
Revision 2, May 2011  
Update to format  
Revision 3, February 2014  
Section 8, revised ACGIH TWA  
Revision 4, August 2014  
Section 8, revised GOEL

---

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité